

2 Politique

Mesures visant à réduire les charges de l'Etat
L'Exécutif n'a pas d'alternative !

SM

Libreville/Gabon

C'est en gros, la réponse fournie, hier, par les ministres financiers, Jean-Marie Ogandaga (Economie) et Jean-Fidèle Otandault (Budget), aux sénateurs membres de la Commission des Finances et du Budget et des Comptes économiques de la nation, au sujet des mesures récemment prises par le gouvernement.

INTERROGÉS hier, au Sénat, sur les motivations et les conséquences des nouvelles mesures adoptées récemment en Conseil des ministres et celles complétées, lundi dernier en conférence de presse par le porte-parole de la présidence de la République, le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, et son collègue de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, ont clairement répondu que l'Etat n'a pas d'autres choix que de prendre ces décisions courageuses et fortes. Car, en réalité, ont-ils déclaré, «il n'y a pas d'autres solutions de rechange».

Bien au contraire, à ces premières mesures, d'autres devront s'ajouter dans les tout prochains jours. D'autant qu'elles paraissent, certes impopulaires et difficiles, mais bel et bien indispensables.

«Nous avons pensé qu'on pouvait tout faire, plus grave, nous avons pensé qu'on pouvait financer les grands projets en les budgétisant. Mais résultat des courses : nous avons des chantiers qui sont à l'arrêt dont nous avons investi des milliards et que nous ne sommes plus en capacité de les achever», a expliqué Jean-Fidèle Otandault.



Photo : Gaston Ngoubilli

Le ministre d'Etat, du Budget et des Comptes publics, Jean Fidele Otandault...



Photo : Gaston Ngoubilli

...et son collègue de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, au cours de leur audition.

De même il a expliqué que lesdites décisions visent une meilleure équité sociale. En ce sens qu'elles favorisent une meilleure maîtrise de la dépense publique. «Toutes ces mesures nous ont permis de dégager des marges budgétaires qui nous permettent aujourd'hui de dépenser plus dans l'investissement et le social», a précisé le ministre d'Etat. Par ailleurs, pour ce qui est du projet de loi de Finances rectificative 2018, pour lequel ils sont venus exposer les motifs, on note une augmentation du budget d'investissement, par rapport à l'année précédente. Ce qui, selon ces membres du gouvernement, témoigne de la volonté de l'Exécutif, de booster la croissance, créer la richesse et, encore une fois, sauvegarder le social.



Photo : Gaston Ngoubilli

Les sénateurs membres de la commission des Finances et des Comptes économiques de la Nation.

Tribune des Partis politiques
Comme un jeu de dupes

LE 13 juin 2018, à la faveur d'une conférence de presse animée dans les jardins de l'ancien Delta postal, à Angondjé au nord de Libreville, le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, annonçait officiellement le lancement, pour le 15 juin dernier, de l'opération de révision de la liste électorale sur l'ensemble du territoire national.

Prévue pour durer 14 jours francs, celle-ci va s'achever ce vendredi 29 juin 2018. A préciser toutefois, que l'opération en cours, qui tire inexorablement à sa fin, n'était pas une révision tous azimuts. Le membre du gouvernement l'avait d'ailleurs rappelé. A dessein. Entendu que celle-ci s'adresse aux jeunes Gabonais de deux sexes ayant atteint l'âge majeur électoral de 18 ans révolus (qui ne se

sont donc jamais inscrits) et aux électeurs désireux de changer de lieux de vote. Tout comme elle vise aussi à élaguer, du fichier électoral, les noms des personnes décédées.

Plus de dix jours après le démarrage de cette opération de révision de la liste électorale, en prélude au scrutin des législatives, le constat est là : un formidable engouement à se faire enrôler. Mais comme toujours... à la "dernière minute". On en veut pour preuve les affluences enregistrées çà et là. Dans les différents centres commis à cet effet. Davantage depuis le début de cette dernière semaine. Synonyme de... dernière ligne droite.

Du coup, l'heure est aux récriminations. Plusieurs acteurs politiques, principalement ceux de

l'opposition, estimant désormais – au regard des "manquements multiformes" et des délais impartis, jugés "trop justes" – qu'il serait judicieux que le ministre chargé de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, puisse accorder un délai supplémentaire d'enrôlement. Qui permettrait aux compatriotes qui ne l'ont pas encore été, d'être finalement "reçus". Or, en l'espèce, une source autorisée du ministère de l'Intérieur a affirmé, sans fioritures, que cette éventualité d'aller au-delà de la date butoir du 29 juin, est déjà vouée à l'échec. Au motif que les délais impartis de deux semaines, circonscrits pour cette révision électorale, sont l'émanation d'un conciliabule politique. Autrement dit, le fruit des recommandations du Dialogue politique d'Angondjé.

Ainsi cette périodicité s'inscrit-elle, stricto sensu, dans l'esprit de l'ordonnance prise au terme de cette grand-messe politique dans le souci premier de renforcer certaines dispositions du Code électoral qui est la boussole des élections en République gabonaise.

Du coup, les récriminations formulées par certains leaders des partis politiques résonnent comme une volonté, subtile et sournoise, d'abuser, une fois encore, le peuple par le jeu de la victimisation. Reste que dans ce "jeu de dupes", quand on doit parler ou se plaindre, on doit dire ce qui est juste. Parce que le jugement de l'histoire, ainsi que nous le rappelle une sagesse, n'est pas notre affaire mais celle de ceux qui le forment en analysant les faits avec

le recul du temps.

Imprégnés de cette réalité – que d'autres acteurs politiques pensaient nous cacher comme la lune avec la main – nombre d'observateurs de l'arène politique en viennent désormais à conclure qu'il n'y a pas d'autre alternative, que de se conformer, malgré tout, à la dureté de la loi. Laquelle, dans le cas d'espèce, se traduit par l'intransigeance du ministre de l'Intérieur à ne céder, à raison, à aucune forme de pression. La loi étant la loi !

Même si, pour ce qui est des cas d'inscriptions moyennant des contreparties financières, vivement dénoncées par plusieurs acteurs politiques, le vide juridique observable à ce niveau est en vérité l'essaim qui attire tant...de monde.